

Origine du projet

La mobilité solidaire vise à répondre aux besoins de mobilité des personnes qui ne peuvent pas/plus se déplacer pour les actes de la vie courante.

La mobilité solidaire vise à rompre l'isolement et à faciliter la création de liens sociaux et de solidarité entre les habitants de la commune.

Qui contacter ?

Pour tout renseignement sur le service de Mobilité Solidaire contacter :

- ♦ *Un référent au 06-83-16-89-48*

Ce service est complémentaire avec les moyens de transports existants et n'a pas vocation à les concurrencer.

Mobilité solidaire

Pourquoi ?

Qui contacter ?



Pour aller où ?

Pour qui ?

Permettre aux personnes dépourvues de moyens de se déplacer pour les nécessités de la vie courante



Pour quels motifs ?



- Rendez vous,
- Visites à un proche,
- Démarches administratives, recherches d'emploi,...
- Commerces de proximité,
- Accès au réseau de transport public,
- Activités de loisirs,
- Etc.

Pour aller où ?

- dans un rayon de 30 kms autour d'Allaire ou d'autres destinations en accord avec l'accompagnateur bénévole.

Pour qui ?

- Pour toute personne résidant sur la commune d'Allaire
- Quel que soit l'âge
- Ne pas pouvoir recourir à un service de transport existant
- Un défraiement kilométrique de 0,30 € par kilomètre parcouru vous sera demandé

Contact : 06-83-16-89-48



Devenez accompagnateur bénévole !



Vous souhaitez donner de votre temps pour une action solidarité et rencontrer de nouvelles personnes ?

Devenez accompagnateur bénévole de mobilité solidaire !

Vous serez sollicité selon vos disponibilités. Pour chaque kilomètre parcouru, un défraiement kilométrique de 0,30 € vous sera versé.

Contact : 06-83-16-89-48